

Droits, statut et responsabilités juridiques des élus

But du stage

Permettre aux nouveaux élus de connaître leurs droits et les dispositions du statut de l'élu, d'identifier les situations de risques juridiques liées à leurs fonctions municipales, et leur donner des repères pour limiter ou éviter les situations impliquantes.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les droits et le statut juridique des élus
- Connaître les principaux articles du code civil et pénal concernant les élus
- Identifier les notions de faute personnelle et faute de service
- Savoir identifier les situations à risque
- Identifier les bonnes pratiques de gestion de la fonction d'élu

Contenu

- Les indemnités, les remboursements, les absences autorisées, la retraite, etc.
- La notion de responsabilité juridique (pénale ou civile)
- Les textes de loi à connaître impérativement
- Le concept de faute personnelle et professionnelle
- Les pratiques à mettre en place pour prévenir les risques

Méthode pédagogique

Apports théoriques suivis de nombreux échanges avec les participants. Transfert des axes de réflexion dans la pratique par des échanges avec les participants.

Durée

8 heures.